DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260518-85DEL2605061DSR-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 19h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. LE MOAL Marcel, Maire.

Étaient présents : LE MOAL Marcel, ROULLÉ Isabelle, DUMONT Philippe, QUERUEL Gwénaëlle, TOUARIN Philippe, GICQUEL Annick, PLUNIAN-BLOT François, POSSEMÉ Sébastien, LOTELIER Monique, GADESAUDE Cécile, GAUDIN Carine, LEBRET Fannie, QUESSART Sarah, GUILBERT-BLON Valérie, MAINSARD Stéphane, BILLARD Dominique, SOREL Anne-Marie, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, LENOUVEL Erwan, BERNIER Samantha, ROUX Alban.

Absents excusés : PÉRAN Patrick, HARDOUIN Benjamin, GAILLARD Romain, COURTOIS Diane, RAFFARD Marie, GOBERT Danielle.

Absent : DYBA Mathieu.

Pouvoirs : M. PERAN à Mme SOREL, M. HARDOUIN à M. PLUNIAN-BLOT, M. GAILLARD à M. POSSEMÉ, Mme COURTOIS à Mme GUILBERT-BLON, Mme RAFFARD à M. le Maire, Mme GOBERT à Mme BERNIER.

Secrétaire de séance : Fannie LEBRET

Délibération n°85-DEL-2026-05-061-DSR Registre des décisions N° 71-DEC-2026-03-025-DSR à N° 11-DEC-2026-04-028-DSP

Convocation en date du 11 mai 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 18 mai 2026

Rapporteur : M. le Maire

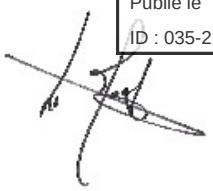
N°71-DEC-2026-03-025-DSR	14 000 €	Virement de crédit n°2 fongibilité	Budget commune	07/04/2026
N°11-DEC-2026-04-026-DSP	24 456,19 €	Manutan Collectivités	Equipement et mobilier nouvelle crèche	27/04/2026
N°11-DEC-2026-04-027-DSP	6 111,94 €	Mathou	Equipement et mobilier nouvelle crèche	27/04/2026
N°11-DEC-2026-04-028-DSP	46 984,21 €	Mathou	Equipement et mobilier nouvelle crèche	27/04/2026

Le conseil municipal prend acte de cette information.

Le registre dûment signé,

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260518-85DEL2605061DSR-DE

Pour extrait conforme,
Le Maire



Marcel LE MOAL